

DGD ADHICT
Direction Urbanisme

**NOTE CONCERNANT L'AJOUT DE CARTES COMPLEMENTAIRES
RELATIVES AU TOME N.3. PLANCHES COMPLEMENTAIRES**

**ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE**

La Métropole Aix-Marseille Provence a mis à jour le dossier d'enquête afin de corriger une erreur matérielle. Il s'agit du tome « N3 – Planches complémentaires », un ensemble de 6 planches graphiques à l'échelle du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, qui est existant dans la version d'approbation du PLUi de juin 2023.

Sur ces planches, la Zone de Bonne Desserte (ZBD) a été retouchée :

- Ajout de la ZBD suite à une mauvaise représentation, autour de la gare TER de La Penne-sur-Huveaune.
- Suppression de la ZBD sur la partie zone économique d'Aubagne, à l'Est du centre-ville jusqu'au Paluds. La ZBD suivait le tracé du Bus+. Celui-ci ne répondant pas aux critères d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le choix a été fait de la supprimer.

Ces modifications sont explicitées dans le tome « G.4. Rapport de Présentation ».

Aussi, les planches complémentaires ont été mises à jour en lien avec les évolutions des périmètres des OAP thématiques. En effet, comme indiqué dans le tome « K.1. Règlement écrit », le périmètre des OAP thématiques est fonction des zonages PLUi. Une actualisation des périmètres a été effectuée suite aux modifications de zonage induites par la modification n°1.